

Monsieur le Président,

J'ai appris que le Ministère de la Culture s'oppose à l'inscription des noms et des prénoms des victimes de l'esclavage colonial sur le Mémorial qui doit être érigé en leur hommage au jardin des Tuileries. Cette information m'étonne, me surprend, m'interroge et me choque.

Je suis né dans le Pays des Droits de L'Homme alors que l'esclavage était aboli depuis 126 ans. J'ai entendu parler de la traite négrière depuis l'enfance. J'ai lu certains des récits historiques de ceux qui sont nés esclaves ou le sont devenus. J'ai été bercé musicalement par le Blues et les Negro Spirituals. Bien que n'étant pas descendant d'esclaves, ils font partie de près ou de loin de mon histoire, de ma culture, de l'histoire de notre Pays.

Ne pas inscrire le nom de tous ces hommes ou de toutes ces femmes sur le Mémorial qui doit être érigé en leur hommage serait les déshumaniser, les anonymiser, les considérer comme des matricules. Ils ne seraient plus des Individualités qui rêvaient d'une liberté qu'ils pourraient goûter ou recouvrer mais du simple bétail tout juste bon pour le labeur. Ça serait nier leur propre humanité.

Étant enfant, dans le village de mes grands-parents, je passais souvent devant le Monument aux Morts de ceux tombés pour la France en 1870, en 14-18 et 39-45. Sur cette immense stèle étaient gravés dans la pierre les noms de tous ceux qui sont qui ont péri. J'y ai fait mes premières armes de lecteur à essayer de déchiffrer tous ces noms, cherchant parfois le mien.

Que seraient ces monuments sans les noms qui y sont gravés ? Certainement un monument d'ornement et non plus un monument de mémoire ou de recueillement.

Que seraient toutes nos rues sans les noms de tous ceux qui ont bâti notre pays, contribué à notre liberté, participé au rayonnement de la France ?

Alors que l'un des sujets récurrents de l'Épreuve de Philosophie est le Devoir de Mémoire, que penser de cette décision prise par le Ministère de la Culture ? Quelle peut être la Mémoire de l'esclavage dans ces conditions alors que tous ces hommes et toutes ces femmes étaient des citoyens français ?

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Président de la République, l'expression de mes salutations distinguées.

Jérôme